

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le 14 décembre, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à MASSIAC, sous la présidence de Monsieur Didier ACHALME, Président de Hautes Terres Communauté.

Étaient présents :

Didier ACHALME, Djuwan ARMANDET, Karine BATIFOULIER, André BOUARD, Frédérique BUCHON, Georges CEYTRE, Gilles CHABRIER, Lucette CHAUVEL, Magali CRAUSER, Franck DE MAGALHAES, Christian DONIOL, Xavier FOURNAL, Eric JOB, Jérôme LUSSERT, Danièle MAJOREL, Thierry MATHIEU, Daniel MEISSONNIER, Bernard PAGENEL, Jean-Pierre PENOT, Colette PONCHET-PASSEMARD, Michel PORTENEUVE, Gérard POUDEROUX, Jean-Paul REBOUL, Pierrick ROCHE, Philippe ROSSEEL, Philippe SARANT, Claire TEISSEDRE, Josette TOUZET, Marie-Claire TUFFERY, Roland VERNET, Eric VIALA

Étaient absents excusés:

Gilles AMAT, Claire ANDRIEUX-JANNETTA, Vivien BATIFOULIER, Bernadette BEAUFORT-MICHEL, Marie Ange CHARBONNIER, Béatrice CHEVALLET, Denis DELPIROU, David GENEIX, Danielle GOMONT, Alain GRIFFE, Robert JOUVE, Pierre JUILLARD, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME, Jean-François LANDES, Philippe LEBERICHEL, Luc LESCURE, Michel MARSAL, Vincent MENINI, Ghyslaine PRADEL, Félix ROCHE, Jean RONGIER, Christophe SOULIER, Marie-Laure TIBLE, André TRONCHE, Alain VAN SIMMERTIER, Jean Louis VERDIER

Pouvoirs :

Gilles AMAT pouvoir à Thierry MATHIEU
Denis DELPIROU pouvoir à Gilles CHABRIER
Danielle GOMONT pouvoir à Danièle MAJOREL
Robert JOUVE pouvoir à Didier ACHALME

Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME pouvoir à Pierrick ROCHE
Ghyslaine PRADEL pouvoir à Colette PONCHET-PASSEMARD
Alain VAN SIMMERTIER pouvoir à Daniel MEISSONNIER
Jean Louis VERDIER pouvoir à Philippe ROSSEEL

Date de convocation : 07 décembre 2023

Secrétaire de séance : Colette PONCHET-PASSEMARD

Membres en exercice : 57

Présents : 31 – Pouvoirs : 8 – Votants : 39

Pour : 39
Contre : 0
Abstention : 0

Objet : Rénovation de la station de pré-traitement du pôle viande de Neussargues en Pinatelle – Actualisation du plan de financement et sollicitation des subventions

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'appel à projets commun pour l'attribution de la DETR et de la DSIL pour l'année 2024 en date du 23 octobre 2023 ;

Considérant l'opération datant de 2018 concernant le réaménagement de l'abattoir de Neussargues pour en faire une unité de production économiquement compétitive au service des professionnels de la filière viande dans le but de maintenir un service public de proximité (service d'abattage multi-espèces, de découpe et de transformation de la viande et service d'abattage d'urgence) ;

Considérant qu'aujourd'hui des travaux complémentaires sont à réaliser pour améliorer l'efficacité de l'équipement ;

Considérant qu'il est nécessaire de réaliser des travaux pour rénover la station de pré-traitement pour permettre l'optimisation de la gestion du bassin tampon, la mise en place d'un système de dégraissage adéquat et la modification des conduites en aval du pré-traitement ;

Considérant les résultats attendus de cette opération :

- Une amélioration des performances épuratoires,
- Une amélioration et une sécurisation du dégraissage,
- Une automatisation de l'évacuation des boues,
- Un transit complet de l'ensemble des effluents dans le prétraitement,
- Une optimisation de l'ergonomie du travail des salariés ;

Vu la délibération n°2021CC-20 en date du 18 février 2021 approuvant le projet de rénovation de la salle de pré-traitement du pôle viande de Neussargues en Pinatelle et approuvant le plan de financement de l'opération ;

Considérant que le montant de l'opération a été réévalué en 2023 et qu'il convient d'actualiser le plan de financement de l'opération en conséquence ;

**Le Conseil communautaire,
Où l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré, DÉCIDE :**

- **D'APPROUVER** le plan de financement du projet de restructuration de la déchetterie de Neussargues en Pinatelle comme suit :

DÉPENSES EN HT		RECETTES		
Nature	Montant	Nature	Montant	Taux
Assistance à maîtrise d'ouvrage	6 000 €	France AGRIMER	68 488 €	11 %
Étude diagnostique complémentaire éventuelle	38 000 €	DETR 2021	20 111 €	3 %
Travaux de rénovation de la salle de pré-traitement	566 500 €	DETR et/ou DSIL 2024	399 801 €	65 %
		Autofinancement	122 100 €	20 %
TOTAL	610 500 €	TOTAL	610 500 €	100 %

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter une subvention à hauteur de 399 801 € auprès de l'État dans le cadre de la DETR et/ou de la DSIL 2024 ;
- **D'ADRESSER** une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet du Cantal pour le contrôle de sa légalité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an

Pour copie conforme

Le Président,
Didier ACHALME



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication.